

RCS : VIENNE

Code greffe : 3802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de VIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00469

Numéro SIREN : 750 946 659

Nom ou dénomination : 1001 BUROS

Ce dépôt a été enregistré le 27/10/2022 sous le numéro de dépôt B2022/011024

Société 1001 BUROS SAS

845 Chemin de Quinsonnas

38300 SEREZIN DE LA TOUR

Maury

BILAN AU 31 MARS 2022

	Pages
- Attestation des comptes	1
COMPTES ANNUELS	
- Détail des comptes bilan actif passif	2 et 3
- Détail Compte de résultat	4 à 6
- Annexe	7 à 12
DOSSIER FISCAL	
- Liasse 2065	13 et 14
- Liasses 2050 à 2059-F	15 à 31
ANNEXES FISCALES	
- Annexe à la liasse fiscale	32 et 33
DOSSIER DE GESTION	
- Détail Soldes intermédiaires de gestion	34 à 36
- Analyse de votre entreprise	37
- Equilibre financier	38
- Annexes fiscales	39 à 42

1001 Buros / SIRET 75094665900018
30 Rue Montgolier, 38090 Villefontaine
TVA : FR 51 750 946 659
06.82.85.68.09 / 1001buros@gmail.com

FIRECOM BOURGOIN

15 Avenue Henri Barbusse

BP 90-226

38300 BOURGOIN JALLIEU

04.74.43.57.67

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

**Société 1001 BUROS SAS
845 Chemin de Quinsonnas
38300 SEREZIN DE LA TOUR**

relatifs à l'exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	383 257.10	Euros
- Chiffre d'affaires HT,	303 538.88	Euros
- Résultat net comptable,	34 095.50	Euros

**Fait à BOURGOIN JALLIEU
Le 30/06/2022**

**ROYER Serge
Expert Comptable**

Société 1001 BUROS SAS

845 Chemin de Quinsonnas

38300 SEREZIN DE LA TOUR

COMPTES ANNUELS

FIRECOM BOURGOIN
15 Avenue Henri Barbusse
BP 90-226
38300 BOURGOIN JALLIEU
04.74.43.57.67

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/03/2022 12	Exercice N-1 31/03/2021 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS		1 813.00	1 813.00	100.00
21500000 INSTALL TECHNIQUES, MATÉRIELS	6 722.17	6 722.17		
28150000 AMORT.INSTALL. MATÉR.OUTILLAGE	6 722.17	4 909.17	1 813.00	36.93
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	79 814.16	65 037.53	14 776.63	22.72
21810000 INSTALL GÉNÉRALES, AGENCEMENTS	39 380.07	39 380.07		
21820000 MATÉRIEL DE TRANSPORT	70 549.10	44 059.10	26 490.00	60.12
21830000 MATÉRIEL BUREAU , INFORMATIQUE	6 448.00	5 877.03	570.97	9.72
21840000 MOBILIER	566.66		566.66	
28181000 AMORTISSEMENTS AGENCEMENTS DIV	9 044.00	5 104.00	3 940.00	77.19
28182000 AMORTISSEMENT MAT. TRANSPORTS	23 098.67	16 386.67	6 712.00	40.96
28183000 AMORT.MAT.BUREAU &INFOR.	4 830.00	2 788.00	2 042.00	73.24
28184000 AMORT. MOBILIER	157.00		157.00	
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	547.50		547.50	
27500000 DÉPÔT ET CAUTIONNEMENT VERSÉS	547.50		547.50	
Total II	80 361.66	66 850.53	13 511.13	20.21
MARCHANDISES				
37000000 STOCKS DE MARCHANDISES	1 190.00	1 460.00	270.00	18.49
AVANCES ET ACOMPTEES VERSES SUR COMMANDES				
40910000 FOURNISSEURS AVANCES, ACOMPTE	1 190.00	1 460.00	270.00	18.49
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
41100000 CLIENTS	94 438.70	100 715.50	6 276.80	6.23
41600000 CLIENTS DOUTEUX OU LITIGIEUX	47 674.90	98 704.50	51 029.60	51.70
41800000 CLIENT PRODTS NON ENCORE FACT.	12 066.00	12 066.00		
49100000 PROVISION DÉPRÉCIATION CLIENT	44 752.80		44 752.80	
10 055.00	10 055.00			
AUTRES CREANCES				
40100000 FOURNISSEURS	24 032.99	3 288.77	20 744.22	630.76
44400000 ETAT IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICE	452.87		452.87	
44566100 TVA DEDUCTIBLE S/ABS	9 361.00		9 361.00	
44566800 TVA A REGULARISER	1 140.41		1 140.41	
44567000 CRÉDIT DE T.V.A. À REPORTER	0.18	3 204.18	3 204.00	99.99
44586000 TAXES SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRE	12 886.00		12 886.00	
46700000 AUTRES CPTES DÉBIT. OU CRÉDIT.	84.59		84.59	100.00
192.53			192.53	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
50300000 ACTIONS	400.00	400.00		
DISPONIBILITES				
51210000 BANQUE POPULAIRE	400.00	400.00		
Total III	182 833.75	126 384.78	56 448.97	44.66
TOTAL GENERAL	302 895.44	234 988.07	67 907.37	28.90
	383 257.10	301 838.60	81 418.50	26.97

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/03/2022 12	31/03/2021 12	Euros	%
CAPITAL				
10130000 CAP. SOUSCRIT APPELÉ, VERSÉ	15 000.00	15 000.00		
	15 000.00	15 000.00		
RESERVE LEGALE				
10611000 RÉSERVE LÉGALE PROPREMENT DITE	1 500.00	1 500.00		
	1 500.00	1 500.00		
AUTRES RESERVES				
10680000 AUTRES RÉSERVES	219 982.73	150 217.82	69 764.91	46.44
	219 982.73	150 217.82	69 764.91	46.44
REPORT A NOUVEAU				
11900000 REPORT À NOUVEAU (SOLDE DÉBIT)	2 305.79	2 305.79		
	2 305.79	2 305.79		
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	34 095.50	69 764.91	35 669.41	51.13
	34 095.50	69 764.91	35 669.41	51.13
Total I	268 272.44	234 176.94	34 095.50	14.56
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES				
45513000 C/C MEYNIER ROMAIN	5 282.57	5 084.67	197.90	3.89
	5 282.57	5 084.67	197.90	3.89
AVANCES ET ACOMPTE RECUS SUR COMMANDES EN COURS				
41910000 CLIENTS AVANCES ET ACOMPTE	44 753.26		44 753.26	
	44 753.26		44 753.26	
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES				
40100000 FOURNISSEURS	47 223.55	46 036.28	1 187.27	2.58
40800000 FOURNISS FACTURE NON PARVENUE	47 223.55	45 398.00	1 825.55	4.02
		638.28	638.28	100.00
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
42100000 PERSONNEL RÉMUNÉRATIONS DUES	17 297.47	16 540.71	756.76	4.58
43100000 SÉCURITÉ SOCIALE	5 391.99	3 343.66	2 048.33	61.26
43720000 GROUPE MORNAY	1 659.39	1 612.89	46.50	2.88
43725000 ALLIANZ	334.20	334.20		
43860000 AUTRES CHARGES À PAYER	302.88	297.48	5.40	1.82
44210000 PRELEVEMENT A LA SOURCE	742.67		742.67	100.00
44400000 ETAT IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICE	273.47	243.81	29.66	12.17
44551000 T.V.A. À DÉCAISSE	3 647.00	3 647.00	3 647.00	100.00
44571000 T.V.A. COLLECTÉE	5 545.00		5 545.00	100.00
44587000 TAXES SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRE	121.51		121.51	
44860000 CHARGES À PAYER	7 458.80		7 458.80	
44862000 CHARGES A PAYER	688.00	774.00	86.00	11.11
44863000 CHARGES A PAYER	646.60		646.60	
	420.63		420.63	
AUTRES DETTES				
41100000 CLIENTS	427.81		427.81	
	427.81		427.81	
Total IV	114 984.66	67 661.66	47 323.00	69.94
TOTAL GENERAL	383 257.10	301 838.60	81 418.50	26.97

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1
		31/03/2022 12	31/03/2021 12	Euros %
VENTES DE MARCHANDISES		301 008.88	272 630.38	28 378.50 10.41
70710000 VENTES M/SES HT 20%		298 726.88	272 630.38	26 096.50 9.57
70712000 VENTES DE MARCHANDISES EXPORT		2 282.00		2 282.00
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES		2 530.00		2 530.00
70800000 PRODUITS DES ACTIVITÉS ANNEXE		2 530.00		2 530.00
Chiffre d'affaires NET		303 538.88	272 630.38	30 908.50 11.34
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			3 000.00	3 000.00 100.00
74000000 SUBVENTIONS D'EXPLOITATIONS			3 000.00	3 000.00 100.00
REPRISES SUR DEPRECiations, PROV. (ET AMORT.), TRANSF. DE CHARGES		2 525.04	2 525.04	
79100000 TRANSF CHARGES D'EXPLOITATION		2 525.04	2 525.04	
AUTRES PRODUITS			0.05	0.05 100.00
75800000 PRODT DIVERS GESTION COURANTE			0.05	0.05 100.00
Total des Produits d'exploitation		306 063.92	278 155.47	27 908.45 10.03
ACHATS DE MARCHANDISES		36 391.19	37 930.87	1 539.68 4.06
60701000 ACHAT MARCH INTRACOMMUNAUTAIRE		201.81		201.81
60720000 ACHATS M/SES HT 20%		36 189.38	37 930.87	1 741.49 4.59
VARIATION DE STOCK (MARCHANDISES)		270.00	40.00	310.00 775.00
60370000 VARIATION STOCKS MARCHANDISE		270.00	40.00	310.00 775.00
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES		146 752.16	78 310.58	68 441.58 87.40
60400000 ACHATS D'ÉTUDES ET PRESTATION		42 690.83	14 260.88	28 429.95 199.36
60611000 ELECTRICITE		1 240.09	957.70	282.39 29.49
60612000 EAU		552.16	401.10	151.06 37.66
60614000 CARBURANT		4 020.42	1 768.99	2 251.43 127.27
60630000 FOURNIT ENTRETIEN PETIT ÉQUIPT		1 362.16	1 508.04	145.88 9.67
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES		391.48	733.24	341.76 46.61
60650000 VETEMENTS DE TRAVAIL		13.33		13.33
61320000 LOCATIONS 2DSN		6 022.50		6 022.50
61322000 LOCATION BATIMENT		47 000.00	36 000.00	11 000.00 30.56
61350000 LOCATIONS MOBILIÈRES		83.96	1 983.93	1 899.97 95.77
61352100 VOLKSWAGEN BANK TIGUAN ALLSPAC		2 018.92	6 312.60	4 293.68 68.02
61352200 VOLKSWAGEN BANK		6 783.76		6 783.76
61400000 CHARGES LOCATIVES ET COPROPR.		326.98		326.98
61520000 SUR BIENS IMMOBILIERS		2 750.00		2 750.00
61551000 ENTRETIEN MATERIEL		375.00	169.07	205.93 121.80
61552000 ENTRETIEN MAT. DE TRANSPORTS		590.00	794.24	204.24 25.72
61558000 AUTRES FRAIS D'ENTRETIEN		3 980.94		3 980.94
61560000 MAINTENANCE			160.00	160.00 100.00
61600000 PRIMES D'ASSURANCES		4 426.83	3 532.50	894.33 25.32
62260000 HONORAIRES		3 013.00	2 953.00	60.00 2.03
62270000 FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX		44.99	48.90	3.91 8.00
62300000 PUBLICITÉ, PUBLICATIONS			73.87	73.87 100.00
62310000 ANNONCES ET INSERTIONS		11 547.00		11 547.00
62340000 CADEAUX À LA CLIENTÈLE		133.33	449.07	315.74 70.31
62360000 CATALOGUES ET IMPRIMÉS		320.00		320.00
62380000 DIVERS-POURBOIRES,DONS COURANT			20.00	20.00 100.00
62410000 TRANSPORTS SUR ACHATS		1 390.00	80.00	1 310.00 NS

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

		Exercice N 31/03/2022	Exercice N-1 31/03/2021	Ecart N / N-1 Euros	%
62420000	TRANSPORTS SUR VENTES	50.00	2 028.00	1 978.00	97.53
62510000	VOYAGES ET DÉPLACEMENTS	2 754.88	2 181.76	573.12	26.27
62550000	FRAIS DE DÉMÉNAGEMENT	180.00		180.00	
62600000	FRAIS POSTAUX ET DE TÉLÉCOMM.	12.96		12.96	
62610000	FRAIS TELECOMMUNICATIONS	23.60		23.60	
62620000	TELEPHONE	810.79	816.54	5.75	0.70
62780000	AUT FRAIS ET COMM PRESTAT SERV	572.25	477.15	95.10	19.93
62810000	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS.)	1 270.00	600.00	670.00	111.67
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		7 169.24	7 174.36	5.12	0.07
63120000	TAXE D'APPRENTISSAGE	270.48	434.80	164.32	37.79
63330000	FORMAT PROFESSIONNELLE CONTINU	218.76	256.56	37.80	14.73
63511000	CFE	866.00	865.00	1.00	0.12
63512000	TAXES FONCIÈRES	4 791.00	4 720.00	71.00	1.50
63514000	TAXE SUR VÉHICULE DE SOCIÉTÉ	601.00	898.00	297.00	33.07
63582000	CARTE GRISE	422.00		422.00	
SALAIRS ET TRAITEMENTS		39 785.04	36 646.72	3 138.32	8.56
64110000	SALAIRS, APPOINTEMENTS	37 260.00	34 121.68	3 138.32	9.20
64140000	INDEMNITÉS ET AVANTAGES DIVERS	2 525.04			
CHARGES SOCIALES		17 217.78	16 241.13	976.65	6.01
64510000	COTISATIONS À L'URSSAF	12 447.90	11 694.75	753.15	6.44
64520000	COTISATIONS AUX MUTUELLES	2 364.48	2 330.73	33.75	1.45
64530000	COTISATION CAISSES DE RETRAITE	2 405.40	2 215.65	189.75	8.56
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS		14 664.00	11 763.67	2 900.33	24.65
68112000	DOT. AMORT. IMMOB CORPORELLES	14 664.00	11 763.67	2 900.33	24.65
DOTATIONS AUX DEPRECiations SUR ACTIF CIRCULANT		10 055.00	10 055.00	100.00	100.00
68174000	DOTAT PROV CRÉANCES		10 055.00	10 055.00	100.00
AUTRES CHARGES		1.63	12.08	10.45	86.51
65800000	CHGE DIVERSE GESTION COURANTE	1.63	12.08	10.45	86.51
Total des Charges d'exploitation		262 251.04	198 094.41	64 156.63	32.39
Résultat d'exploitation		43 812.88	80 061.06	36 248.18	45.28
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES		5.00	5.00		
76300000	REVENUS DES AUTRES CRÉANCES		5.00	5.00	100.00
76800000	AUTRES PRODUITS FINANCIERS	5.00		5.00	
Total des Produits financiers		5.00	5.00		
Résultat financier		5.00	5.00		
Résultat courant avant impôts		43 817.88	80 066.06	36 248.18	45.27
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION		110.84	9 129.85	9 019.01	98.79
77180000	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	110.84	9 129.85	9 019.01	98.79
Total des Produits exceptionnels		110.84	9 129.85	9 019.01	98.79

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

		Exercice N 31/03/2022 12	Exercice N-1 31/03/2021 12	Ecart N / N-1
				Euros %
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION		493.22		493.22
67120000 PÉNALITÉ, AMENDE FISC.PÉNALITÉ		45.00		45.00
67180000 AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLE		448.22		448.22
Total des Charges exceptionnelles		493.22		493.22
Résultat exceptionnel		382.38	9 129.85	9 512.23 104.19
IMPOTS SUR LES BENEFICES		9 340.00	19 431.00	10 091.00 51.93
69500000 IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES		9 340.00	19 431.00	10 091.00 51.93
Total des produits		306 179.76	287 290.32	18 889.44 6.58
Total des charges		272 084.26	217 525.41	54 558.85 25.08
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)		34 095.50	69 764.91	35 669.41 51.13

Société 1001 BUROS SAS

845 Chemin de Quinsonnas

38300 SEREZIN DE LA TOUR

ANNEXE DU 01/04/2021 AU 31/03/2022

FIRECOM BOURGOIN
15 Avenue Henri Barbusse
BP 90-226
38300 BOURGOIN JALLIEU
04.74.43.57.67

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	7
Permanence ou changement de méthodes	7
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	8
Etat des amortissements	8
Etat des provisions	9
Etat des échéances des créances et des dettes	9
Composition du capital social	9
Evaluation des immobilisations corporelles	9
Evaluation des amortissements	10
Evaluation des matières et marchandises	10
Disponibilités en Euros	10
Charges à payer	10
Détail des charges à payer	11
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	11
Transferts de charges	11

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 383 257.10 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 303 538.88 Euros et dégageant un bénéfice de 34 095.50 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2021 au 31/03/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	6 722		
Installations générales agencements aménagements divers	39 380		
Matériel de transport	44 059		26 490
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	5 877		1 138
TOTAL	96 038		27 628
Prêts, autres immobilisations financières			548
TOTAL			548
TOTAL GENERAL	96 038		28 175

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			6 722	6 722
Installations générales agencements aménagements divers			39 380	39 380
Matériel de transport			70 549	70 549
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			7 015	7 015
TOTAL			123 666	123 666
Prêts, autres immobilisations financières			548	548
TOTAL			548	548
TOTAL GENERAL			124 214	124 214

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	4 909	1 813		6 722
Installations générales agencements aménagements divers	5 104	3 940		9 044
Matériel de transport	16 387	6 712		23 099
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 788	2 199		4 987
TOTAL	29 188	14 664		43 852
TOTAL GENERAL	29 188	14 664		43 852

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	1 813				
Instal.générales agenc.aménag.divers	3 940				
Matériel de transport	6 712				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 199				
TOTAL	14 664				
TOTAL GENERAL	14 664				

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	10 055				10 055
TOTAL	10 055				10 055
TOTAL GENERAL	10 055				10 055

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	548	1	548
Clients douteux ou litigieux	12 066	12 066	
Autres créances clients	92 428	92 428	
Impôts sur les bénéfices	9 361	9 361	
Taxe sur la valeur ajoutée	14 027	14 027	
Débiteurs divers	645	645	
TOTAL	129 074	128 526	548

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	47 224	47 224		
Personnel et comptes rattachés	5 392	5 392		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 296	2 296		
Taxe sur la valeur ajoutée	7 580	7 580		
Autres impôts taxes et assimilés	2 029	2 029		
Groupe et associés	5 283	5 283		
Autres dettes	428	428		
TOTAL	70 231	70 231		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	5 283			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Crées	Remboursés	En fin
ACTIONS	1.0000	7 500	7 500		15 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	1 755
Total	1 755

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Détail des charges à payer

	Montant
CHARGES À PAYER	
- TVS 1ER TR22	172
- TVS ANTERIEUR	516
CHARGES A PAYER	
- TAXE APPRENTISSAGE N-1	
CHARGES A PAYER	
- TFC N-2	
TAXE APPRENTISSAGE	646
FC	421
Total	1 755

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- REGUL CPTES DE TIERS	111	
Total	111	
Charges exceptionnelles		
- PENALITE ET AMENDES	45	
- REGUL CPTES DE TIERS	448	
Total	493	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
AVANTAGE EN NATURE	2 525
Total	2 525

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Le 30/06/2022
MEYNIER ROMAIN Président

Société 1001 BUROS SAS

845 Chemin de Quinsonnas

38300 SEREZIN DE LA TOUR

DOSSIER FISCAL

FIRECOM BOURGOIN
15 Avenue Henri Barbusse
BP 90-226
38300 BOURGOIN JALLIEU
04.74.43.57.67

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01042021	et clos le	31032022	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre				<input checked="" type="checkbox"/>	
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:			Adresse du siège social:		
Société 1001 BUROS SAS			845 Chemin de Quinsonnas 38300 SEREZIN DE LA TOUR		
SIRET 7 5 0 9 4 6 6 5 9 0 0 0 1 8			Ancienne adresse en cas de changement:		
Adresse du principal établissement:					
REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:					
SIRET					
B ACTIVITE					
Activités exercées	Commerce de détail de biens d'occasion		Si vous avez changé d'activité, cochez la case		
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal			Bénéfice imposable au taux normal	13 667	Déficit
Bénéfice imposable à 15%	38 120	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		
	Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0 %	PV exonérées (art. 238 quindecies)	
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	<input type="checkbox"/>		
Entreprises nouvelles, art 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser(BUD), art.44 sexdecies	<input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	<input type="checkbox"/>		
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W				
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%					
F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinques C-I-1), cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>					
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée Nom _____ NIF _____					
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinques C-I-2), cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe			Nom _____ NIF _____		
G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour déclarer sur le site www.impots.gouv.fr . Les notices des classes fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr .					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable: FIRECOM BOURGOIN 15 Avenue Henri Barbusse BP 90-226 38300 BOURGOIN JALLIEU			Nom et adresse du conseil: Tél: 04.74.43.57.67		
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:		
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:			Date: 30/06/2022	Lieu	SEREZIN DE LA TOUR
			Qualité et nom du signataire:	Président	
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné			Signature		
			MEYNIER ROMAIN		
Examen de conformité fiscale (ECF)					

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bls

2022

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES							
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b			
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)				c			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d			
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)				e			
				f			
				g			
				h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)				i			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j			
Montant des revenus répartis (5)				Total (a à h)			
I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI)		Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.				
* S.A.R.L, tous les associés ; * S.C.A, associés gérants ; * S.N.C ou S.C.S, associés en nom ou commandités ; * S.E.P et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué.	à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	Montant des sommes versées :
1	2	3	4	5	6	7	8
J DIVERS							
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)							
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION							
REMUNERATIONS							
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)							
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)							
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES A				0 %	15 %	19 %	
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice							
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice							
MVLT réalisée au cours de l'exercice							
MVLT restant à reporter							
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS							
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice							
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice							

Désignation de l'entreprise : Société 1001 BUROS SAS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2			
Adresse de l'entreprise 845 Chemin de Quinsonnas		38300 SEREZIN DE LA TOUR Durée de l'exercice précédent* 1 2			
Numéro SIRET* 7 5 0 9 4 6 6 5 9 0 0 0 1 8		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N clos le, 13 1 0 3 2 0 2 2 N-1 13 1 0 3 2 0 2 1			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		
		Net 3	Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)					
IMMobilisations incorporelles	Frais d'établissement *	AA			
	Frais de développement *	AB	AC		
	Concessions, brevets et droits similaires	CX	CQ		
	Fonds commercial (1)	AF	AG		
	Autres immobilisations incorporelles	AH	AI		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Terrains	AL	AM		
	Constructions	AN	AO		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AP	AQ		
	Autres immobilisations corporelles	AR	AS		
	Immobilisations en cours	AT	AU		
	Avances et acomptes	AV	AW		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	AX	AY		
	Autres participations	CS	CT		
	Crédits rattachés à des participations	CU	CV		
Autres titres immobilisés	BB	BC			
Prêts	BD	BE			
Autres immobilisations financières*	BF	BG			
TOTAL (II)	548	BI	548		
	124 214	BJ	43 852		
		BK	80 362		
			66 851		
IMMobilisations corporelles	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY		
	Autres créances (3)	BZ	CA		
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
Disponibilités	CF	CG			
Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI			
TOTAL (III)	312 950	CK	10 055		
			302 895		
			234 988		
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étailler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	437 164	IA	53 907	
			383 257		
			301 839		
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(1) (3) Part à plus d'un an :	CR
Classe de réserve de propriété :* Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

BILAN - PASSIF avant répartition

Formulaire obligatoire (articles 53 A
du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société 1001 BUROS SAS

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1.500.000....)	DA	15 000	15 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	1 500	1 500	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	219 983	150 218	
	Report à nouveau	DH	(2 306)	(2 306)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	34 096	69 765	
	Subventions d'investissement	DJ			
Autres fonds propres	Provisions réglementées *	DK			
		DL	268 272	234 177	
		DM			
		DN			
Provisions pour risques et charges	Produit des émissions de titres participatifs	DO			
	Avances conditionnées	DP			
		DQ			
		DR			
DETTE (4)	Provisions pour risques	DS			
	Provisions pour charges	DT			
		DU			
	Emprunts obligataires convertibles	DV	5 283	5 085	
	Autres emprunts obligataires	DW	44 753		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DX	47 224	46 036	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DY	17 297	16 541	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DZ			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	EA	428		
	Dettes fiscales et sociales	EB			
Compte régul.	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	EC	114 985	67 662	
	Autres dettes	ED			
	Produits constatés d'avance (4)	EE	383 257	301 839	
RENOVIS		TOTAL (IV)			
		(V)			
		TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			
	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont	1C			
	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1D			
	Ecart de réévaluation libre	1E			
	Réserve de réévaluation (1976)	EF			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EG	114 985	67 662	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EH			
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société 1001 BUROS SAS

Néant

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CHARGES D'EXPLOITATION

PRODUITS D'EXPLOITATION

OPÉRATIONS EN COMMUN

PRODUITS FINANCIERS

CHARGES FINANCIERES

		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
	Ventes de marchandises*	FA	298 727	FB	2 282	FC	301 009	272 630
	Production vendue	FD		FE		FF		
	biens*					FI	2 530	
	services*	FG	2 530	FH		FL	303 539	272 630
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	301 257	FK	2 282			
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		3 000
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	2 525	2 525
	Autres produits (1) (11)					FQ		0
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	306 064	278 155
	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	36 391	37 931
	Variation de stock (marchandises)*					FT	270	(40)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	146 752	78 311
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	7 169	7 174
	Salaires et traitements*					FY	39 785	36 647
	Chargcs sociaux (10)					FZ	17 218	16 241
DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations		- dotations aux amortissements*			GA	14 664	11 764
			- dotations aux provisions			GB		
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		10 055
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	2	12
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	262 251	198 094
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	43 813	80 061
	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	5	5
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	5	5
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU		
						GV	5	5
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GW	43 813	80 061
	3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							

Désignation de l'entreprise : Société 1001 BUROS SAS		Néant <input type="checkbox"/> *	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Exercice N		Exercice N-1
	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	111 9 130
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	111 9 130
	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	493
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	493
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(382) 9 130
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	9 340 19 431
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	306 180 287 290
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	272 084 217 525
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	34 096 69 765
RENOVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont	HY	
	produits de locations immobilières	IG	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HP	
	(3) Dont	HQ	
	- Crédit bail mobilier *	IH	
	- Crédit bail immobilier	IJ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IK	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	HX	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	RC	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	RD	
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	A1	2 525 2 525
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinque D)	A2	
	(9) Dont transferts de charges	A3	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A4	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A5	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A6	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A7	
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		
REGUL CPTES DE TIERS			Exercice N
PENALITES ET AMENDES			Charges exceptionnelles
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Produits exceptionnels
			Exercice N
			Charges antérieures
			Produits antérieurs

Désignation de l'entreprise : Société 1001 BUROS SAS											
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice				Augmentations		Néant	
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice et/ou d'une mise en équivalence				Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INcorp.		Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		CZ		D8		D9	
INcorp.		Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		KD		KE		KF	
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	6 722	KT		KU	
	Installations générales, agencements aménagements divers *					KV	39 380	KW		KX	
	Matériel de transport *					KY	44 059	KZ		LA	26 490
	Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	5 877	LC		LD	1 138
	Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ	
FINANCIERES	Avances et acomptes					LK		LL		LM	
	TOTAL III					LN	96 038	LO		LP	27 628
	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
	Autres participations					8U		8V		8W	
	Autres titres immobilisés					1P		1R		1S	
CORPORELLES	Prêts et autres immobilisations financières					1T		1U		1V	548
	TOTAL IV					LQ		LR		LS	548
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	96 038	ØH		ØJ	28 175
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		4	
CORPORELLES	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CO		D0		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW		1X	
	Terrains		IP			LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ			MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR			MD		ME		MF	
	Inst. gales, agencets et am. des constructions		IS			MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT			MJ		MK	6 722	ML	6 722
	Autres immobilisations corporelles	Inst. galcs, agencnts, aménagements divers	IU			MM		MN	39 380	MO	39 380
		Matériel de transport	IV			MP		MQ	70 549	MR	70 549
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW			MS		MT	7 015	MU	7 015
		Emballages récupérables et divers *	IX			MV		MW		MX	
FINANCIERES	Immobilisations corporelles en cours		MY			MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC			ND		NE		NF	
	TOTAL III		IY			NG		NH	123 666	NI	123 666
	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ			ØU		M7		ØW	
	Autres participations		IO			ØX		ØY		ØZ	
CORPORELLES	Autres titres immobilisés		I1			2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2			2E		2F	548	2G	548
	TOTAL IV		I3			NJ		NK	548	2H	548
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4			ØK		ØL	124 214	ØM	124 214

Désignation de l'entreprise : Société 1001 BUROS SAS												Néant <input type="checkbox"/> *											
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*																							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice											
Frais d'établissement et de développement			CY			EL			EM			EN											
Fonds commercial			RE			RF			RI			RJ											
Autres immobilisations incorporelles			PE			PF			PG			PH											
TOTAL I			RK			RM			RN			RO											
Terrains			PI			PJ			PK			PL											
Constructions	Sur sol propre			PM			PN			PO			PQ										
	Sur sol d'autrui			PR			PS			PT			PU										
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions			PV			PW			PX			PY										
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ			4 909			QA			QC											
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers			QD			5 104			QE			QG										
	Matériel de transport			QH			16 387			QI			QK										
	Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL			2 788			QM			QO										
	Emballages récupérables et divers			QP			QR			QS			QT										
	TOTAL II			QU			29 188			QV			QW										
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)			QN			29 188			QP			QC											
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)			QN			29 188			QV			QW											
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																							
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES															
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel											
Frais d'établissement		M9		N1		N2		N3		N4		N5											
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU											
Autres immobilisations incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9											
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC											
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7											
Constructions		Q9		R1		R2		R3		R4		R5											
Sur sol propre		R7		R8		R9		S1		S2		S3											
Sur sol d'autrui		S5		S6		S7		S8		S9		T1											
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8											
Inst. gales, agenc. et am. des const.		U1		U2		U3		U4		U5		U6											
Inst. gales, agenc. am. divers		U8		U9		V1		V2		V3		V4											
Matériel de transport		V6		V7		V8		V9		W1		W2											
Mat. bureau et informatique, mobilier		W4		W5		W6		W7		W8		W9											
Emballages récup. et divers		X2		X3		X4		X5		X6		X7											
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7											
Frais d'acquisition de titres de participations		NL		NM						NO													
TOTAL III		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV									
Total général (I+II+III)		NW		Total général non vendu (NS + NT + NU)						Total général non vendu (NW - NY)													
Total général non vendu (NP + NQ + NR)																							
CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RéPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice						Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice									
Frais d'émission d'emprunt à étaler												Z9		Z8									
Primes de remboursement des obligations												SP		SR									

Désignation de l'entreprise : Société 1001 BUROS SAS

Néant *

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS :		DIMINUTIONS :		Montant à la fin de l'exercice 4	
		Dotations de l'exercice 2		Reprises de l'exercice 3			
		TC	TF	TI	TO	D6	IM
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinque H du CGI)	IJ	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR		
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grands révisions	EO	EP	EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y		
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX		
	Provisions pour dépréciation sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D	
		- corporelles	6E	6F	6G	6H	
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4	O5	
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X	
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8	O9	
		Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
		Sur comptes clients	6T	10 055	6V	6W	10 055
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A		
	TOTAL III	7B	10 055	TY	TZ	UA	10 055
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	10 055	UB	UC	UD	10 055
Dont dations et reprises	- d'exploitation	UE		UF			
		UG		UH			
		UJ		UK			
	- financières						
	- exceptionnelles						
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.						10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.							
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE ***

DGFIP N° 2057 2022

Page 22

Formulaire obligatoire article 53
A du Code Général des Impôts

8

Désignation de l'entreprise : <u>Société 1001 BUROS SAS</u>						Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	548	UV	(1)	UW	548
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	12 066		12 066		
	Autres créances clients	UX	92 428		92 428		
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée *) UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques	VM	9 361		9 361		
	Impôts sur les bénéfices	VB	14 027		14 027		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VN					
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	VP					
	Divers	VC					
RENOVIS	Groupe et associés (2)	VR	645		645		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VS					
	Charges constatées d'avance	VT	129 074	VU	128 526	VV	548
	TOTaux						
	Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4
(1)	Montant des		- Prêts accordés en cours d'exercice		VT		
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VD		VU		
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VE		VV		
CADRE B ÉTAT DES DETTES	Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4
	Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
	Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		VG				
	à 1 an maximum à l'origine		VH				
	à plus de 1 an à l'origine						
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
	Fournisseurs et comptes rattachés		8B	47 224	47 224		
	Personnel et comptes rattachés		8C	5 392	5 392		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	2 296	2 296		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	7 580	7 580		
	Obligations cautionnées		VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	2 029	2 029		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	5 283	5 283			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	428	428			
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTaux		VY	70 231	VZ	70 231		
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractées auprès des associés personnes physiques	VL	5 283
	Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : Société 1001 BUROS SAS							N°ent <input type="checkbox"/> *	Exercice N°, clos le :		
							3 1 0 3 2 0 2 2	34 096		
I. RÉINTEGRATIONS							BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés									
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE	7 705				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	601				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensés de réintégration (art. 239 sexies D)	RB)				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX					
	Amendes et pénalités	WJ	45	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)	XZ					
	Réintérations prévues à l'article 155 du CGI*									
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)							I7 9 340			
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7			
	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR) - imposées au taux de 0 %				I8 ZN			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions				WN WO			
	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)									
Réintérations diverses à détailler sur feuillet séparé	DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW		WQ			
				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8					
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3			
							TOTAL I 51 787			
II. DÉDUCTIONS							PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *							WT			
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)							WU			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR) - imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01/01/2007) - imposées aux taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs				WV WH WP WW XB			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %							I6		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*							WZ		
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations)							XA		
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)							ZX		
	Dédiction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.							ZY		
	Majoration d'amortissement *							XD		
Mesures d'abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sixies	L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sixies A)	L5		XF
				Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3		Zones de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)	PA		
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F		Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC		
	Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)	PB		Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC		
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)							XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)	X9			Créance dégagée par le report en arrière du déficit	ZI		XG	
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage							Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL							TOTAL II			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables							bénéfice (I moins II)	XI	51 787	
							déficit (II moins I)	XJ		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*							ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*							XL			
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)							XN	51 787		
							XO			

Cépid Quatim

Désignation de l'entreprise : <u>Société 1001 BUROS SAS</u>		Néant <input type="checkbox"/> *
I. SUIVI DES DÉFICITS		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	(0)
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	(0)
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	(0)
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES		
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1c bis Al. 1cr du CGI, dotations de l'exercice	ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT		
(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *	8X	8Y
	8Z	9A
	9B	9C
Provisions pour dépréciation *	9D	9E
	9F	9G
	9H	9J
Charges à payer	9K	9L
	9M	9N
	9P	9R
	9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :	ligne WI	ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

Montant de la réintroduction ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : Société 1001 BUROS SAS							Néant <input type="checkbox"/> *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	(2 306)	AFFECTIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB	
	Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie	OD	69 765		- Autres réserves	ZD	69 765	
	Prélèvements sur les réserves	OE			Dividendes	ZE		
		TOTAL I	OF	67 459	Autres répartitions	ZF		
				Report à nouveau	ZG	(2 306)		
(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)							TOTAL II	ZH
							67 459	
RENSEIGNEMENTS DIVERS							Exercice N :	Exercice N-1 :
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7		YQ				
	- Engagements de crédit-bail immobilier							
	- Effets portés à l'escompte et non échus							
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance			YT		42 691	14 261	
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8				62 236	44 297	
	- Personnel extérieur à l'entreprise							
IMPÔTS ET TAXES	- Rémunerations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS		3 058	3 002	
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES				38 767	16 751	
Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							ZJ	146 752
TVA	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE			YW		866	865	
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS				6 303	6 309	
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052							YX	7 169
DIVERS	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)			YY		51 705	55 091	
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations					29 672	22 825	
	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2021)*					39 785		
RÉGIME DE GROUPE*	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *			OS				
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP						
- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I)							Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR 0
RÉGIME DE GROUPE*	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			RG				
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ			

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : <u>Société 1001 BUROS SAS</u>		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *					
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①		Valeur d'origine * ②	Valeur nette réévaluée * ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements * ⑤		
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
I - Immobilisations *	Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩		Plus-values taxables à 19 % (I) ⑪	
				19 %	15 % ou 12.8 %		0 %
	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
II - Autres éléments	13 Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
	14 Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
	15 Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
	16 Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
	17 Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	18 Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	19 Divers (détail à donner sur une note annexée)*						
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑨)							
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑩)							
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % (⑪)		(A)		(B)	(C)	(ventilation par taux)	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Formulaire obligatoire (article 53)

Désignation de l'entreprise : Société 1001 BUROS SAS

Néant *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est pris en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B).

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
		N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI)	N-3			
		N-4			
		N-5			
	(à préciser) au titre de :	N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : Société 1001 BUROS SAS

Néant *

- 1 Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
 2 Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12.8% ②.

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①*.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ①*.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12.8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 % ③	Solde des moins-values à 12.8 % ④
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N		
	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme ④	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6 ⑥
	À 19 % ou 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③				
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N					
	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise :		Société 1001 BUROS SAS					Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme					
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %	
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
TOTAL (lignes 1 et 2)		3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)		6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)							
①	②	montants prélevés sur la réserve			⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt	ne donnant pas lieu à complément d'impôt	③			④

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

16

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société 1001 BUROS SAS			N°ent	<input checked="" type="checkbox"/>
Exercice ouvert le : 01/04/2021 et clos le : 31/03/2022		Durée en nombre de mois		1 2
DECLARATION DES EFFECTIFS				
Effectif moyen du personnel * :			YP	1
dont apprentis			YF	
dont handicapés			YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale			RL	1
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE				
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE				
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises			OA	303 539
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées			OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante			OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges			OT	
			TOTAL 1	OX 303 539
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée				
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)			OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation			OE	
Subventions d'exploitation reçues			OF	
Variation positive des stocks			OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée			OI	2 525
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation			XT	111
			TOTAL 2	OM 2 636
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)				
Achats			ON	36 391
Variation négative des stocks			OQ	270
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances			OR	84 843
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois			OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée			OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)			OW	2
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée			OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois			O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante			OY	
			TOTAL 3	OJ 121 506
IV- Valeur ajoutée produite				
Calcul de la valeur ajoutée			(total 1 + total 2 - total 3)	OG 184 669
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises				
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires 1329-AC et 1329-DEF).			SA	184 669
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE				
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE.				
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	303 539	Effectifs au sens de la CVAE *
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		HX		
Période de référence		GY	01/01/2021	GZ 31/12/2021
Date de cessation			HR	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III du C.G.I.)

N° de dépôt

1
1

(1)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)Néant *

EXERCICE CLOS LE

3 1 0 3 2 0 2 2

N° SIRET 7 5 0 9 4 6 6 5 9 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

Société 1001 BUROS SAS

ADRESSE (voie)

845 Chemin de Quinsonnas

CODE POSTAL

38300

VILLE

SEREZIN DE LA TOUR

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4 15 000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s) RomainNom marital % de détention Nb de parts ou actions 15 000Naissance : Date N° Département Commune BOURGOIN JALLIET Pays Adresse : N° Voie chemin de QuinsonnasCode postal Commune SEREZIN DE LA TOUR Pays Titre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

Société 1001 BUROS SAS

845 Chemin de Quinsonnas

38300 SEREZIN DE LA TOUR

ANNEXES FISCALES

FIRECOM BOURGOIN
15 Avenue Henri Barbusse
BP 90-226
38300 BOURGOIN JALLIEU
04.74.43.57.67

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
41800000 CLIENT PRODTS NON ENCORE FACT.			
31/03/2022 IN VENIES M/SES HT 20%		44 752.80	
COMPTES DE PASSIF			
44860000 CHARGES A PAYER			
01/04/2021 AA S.A.N.		774.00	
01/04/2021 IN TVS	774.00		
31/03/2022 IN TVS 1ER TR22		172.00	
31/03/2022 IN TVS ANTERIEUR		516.00	
44862000 CHARGES A PAYER			
30/04/2021 PA SALAIRES 04/2021		22.54	
31/05/2021 PA SALAIRES 05/2021		22.54	
30/06/2021 PA SALAIRES 06/2021		22.54	
31/07/2021 PA SALAIRES 07/2021		22.54	
31/08/2021 PA SALAIRES 08/2021		22.54	
30/09/2021 PA SALAIRES 09/2021		22.54	
31/10/2021 PA SALAIRES 10/2021		22.54	
30/11/2021 PA SALAIRES 11/2021		22.54	
31/12/2021 PA SALAIRES 12/2021		22.54	
31/01/2022 PA SALAIRES 01/2022		150.00	
31/01/2022 PA SALAIRES 01/2022		2.98	
28/02/2022 PA SALAIRES 02/2022		2.98	
31/03/2022 PA SALAIRES 03/2022		2.98	
31/03/2022 IN TAXE APPRENTISSAGE N-1		284.80	
44863000 CHARGES A PAYER			
30/04/2021 PA SALAIRES 04/2021		18.23	
31/05/2021 PA SALAIRES 05/2021		18.23	
30/06/2021 PA SALAIRES 06/2021		18.23	
31/07/2021 PA SALAIRES 07/2021		18.23	
31/08/2021 PA SALAIRES 08/2021		18.23	
30/09/2021 PA SALAIRES 09/2021		18.23	
31/10/2021 PA SALAIRES 10/2021		18.23	
30/11/2021 PA SALAIRES 11/2021		18.23	
31/12/2021 PA SALAIRES 12/2021		18.23	
31/03/2022 IN TFC N-2		256.56	

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
67120000 PÉNALITÉ, AMENDE FISC.PÉNALITÉ			45.00
18/11/2021 AC AMENDES	45.00		
67180000 AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLE			
29/09/2021 AC VOLKSWAGEN BANK FRAIS FIN CON	448.22		
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
77180000 AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS			110.84
02/04/2021 OD regul an buronomic	110.84		

Société 1001 BUROS SAS

845 Chemin de Quinsonnas

38300 SEREZIN DE LA TOUR

DOSSIER DE GESTION

FIRECOM BOURGOIN
15 Avenue Henri Barbusse
BP 90-226
38300 BOURGOIN JALLIEU
04.74.43.57.67

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

		Exercice N 31/03/2022	12	% CA	Exercice N-1 31/03/2021	12	% CA	Ecart N / N-1 Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES + PRODUCTION		303 538.88	100.00		272 630.38	100.00		30 908.50	11.34
VENTES DE MARCHANDISES		301 008.88	100.00		272 630.38	100.00		28 378.50	10.41
70710000 VENTES M/SES HT 20%		298 726.88	99.24		272 630.38	100.00		26 096.50	9.57
70712000 VENTES DE MARCHANDISES EXPORT		2 282.00	0.76					2 282.00	
COUT D'ACHAT DES MARCHANDISES VENDUES		36 661.19	12.18		37 890.87	13.90		1 229.68	3.25
60370000 VARIATION STOCKS MARCHANDISE		270.00	0.09		40.00	0.01		310.00	775.00
60701000 ACHAT MARCH INTRACOMMUNAUTAIRE		201.81	0.07					201.81	
60720000 ACHATS M/SES HT 20%		36 189.38	12.02		37 930.87	13.91		1 741.49	4.59
MARGE COMMERCIALE		264 347.69	87.82		234 739.51	86.10		29 608.18	12.61
PRODUCTION VENDUE		2 530.00	100.00					2 530.00	
70800000 PRODUITS DES ACTIVITÉS ANNEXE		2 530.00	100.00					2 530.00	
PRODUCTION DE L'EXERCICE		2 530.00	100.00					2 530.00	
SOUS TRAITANCE DIRECTE		42 690.83	NS		14 260.88			28 429.95	199.36
60400000 ACHATS D'ÉTUDES ET PRESTATION		42 690.83	NS		14 260.88			28 429.95	199.36
MARGE BRUTE DE PRODUCTION		40 160.83	NS		14 260.88			25 899.95	181.62
MARGE BRUTE GLOBALE		224 186.86	73.86		220 478.63	80.87		3 708.23	1.68
AUTRES ACHATS + CHARGES EXTERNES		104 061.33	34.28		64 049.70	23.49		40 011.63	62.47
60611000 ELECTRICITE		1 240.09	0.41		957.70	0.35		282.39	29.49
60612000 EAU		552.16	0.18		401.10	0.15		151.06	37.66
60614000 CARBURANT		4 020.42	1.32		1 768.99	0.65		2 251.43	127.27
60630000 FOURNIT ENTRETIEN PETIT ÉQUIPT		1 362.16	0.45		1 508.04	0.55		145.88	9.67
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES		391.48	0.13		733.24	0.27		341.76	46.61
60650000 VETEMENTS DE TRAVAIL		13.33	0.00					13.33	
61320000 LOCATIONS 2DSN		6 022.50	1.98					6 022.50	
61322000 LOCATION BATIMENT		47 000.00	15.48		36 000.00	13.20		11 000.00	30.56
61350000 LOCATIONS MOBILIÈRES		83.96	0.03		1 983.93	0.73		1 899.97	95.77
61352100 VOLKSWAGEN BANK TIGUAN ALLSPAC		2 018.92	0.67		6 312.60	2.32		4 293.68	68.02
61352200 VOLKSWAGEN BANK		6 783.76	2.23					6 783.76	
61400000 CHARGES LOCATIVES ET COPROPR.		326.98	0.11					326.98	
61520000 SUR BIENS IMMOBILIERS		2 750.00	0.91					2 750.00	
61551000 ENTRETIEN MATERIEL		375.00	0.12		169.07	0.06		205.93	121.80
61552000 ENTRETIEN MAT. DE TRANSPORTS		590.00	0.19		794.24	0.29		204.24	25.72
61558000 AUTRES FRAIS D'ENTRETIEN		3 980.94	1.31					3 980.94	
61560000 MAINTENANCE					160.00	0.06		160.00	100.00
61600000 PRIMES D'ASSURANCES		4 426.83	1.46		3 532.50	1.30		894.33	25.32
62260000 HONORAIRES		3 013.00	0.99		2 953.00	1.08		60.00	2.03
62270000 FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX		44.99	0.01		48.90	0.02		3.91	8.00
62300000 PUBLICITÉ, PUBLICATIONS					73.87	0.03		73.87	100.00
62310000 ANNONCES ET INSERTIONS		11 547.00	3.80					11 547.00	
62340000 CADEAUX À LA CLIENTÈLE		133.33	0.04		449.07	0.16		315.74	70.31
62360000 CATALOGUES ET IMPRIMÉS		320.00	0.11					320.00	
62380000 DIVERS-POURBOIRES,DONS COURANT					20.00	0.01		20.00	100.00
62410000 TRANSPORTS SUR ACHATS		1 390.00	0.46		80.00	0.03		1 310.00	NS
62420000 TRANSPORTS SUR VENTES		50.00	0.02		2 028.00	0.74		1 978.00	97.53
62510000 VOYAGES ET DÉPLACEMENTS		2 754.88	0.91		2 181.76	0.80		573.12	26.27
62550000 FRAIS DE DÉMÉNAGEMENT		180.00	0.06					180.00	

DETAL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

		Exercice N 31/03/2022	% CA	Exercice N-1 31/03/2021	% CA	Ecart N / N-1	
		12		12		Euros	%
62600000	FRAIS POSTAUX ET DE TÉLECOMM.	12.96	0.00			12.96	
62610000	FRAIS TELECOMMUNICATIONS	23.60	0.01			23.60	
62620000	TELEPHONE	810.79	0.27	816.54	0.30	5.75	0.70
62780000	AUT FRAIS ET COMM PRESTAT SERV	572.25	0.19	477.15	0.18	95.10	19.93
62810000	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS.)	1 270.00	0.42	600.00	0.22	670.00	111.67
VALEUR AJOUTEE		120 125.53	39.58	156 428.93	57.38	36 303.40	23.21
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION				3 000.00	1.10	3 000.00	100.00
74000000	SUBVENTIONS D'EXPLOITATIONS			3 000.00	1.10	3 000.00	100.00
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		7 169.24	2.36	7 174.36	2.63	5.12	0.07
63120000	TAXE D'APPRENTISSAGE	270.48	0.09	434.80	0.16	164.32	37.79
63330000	FORMAT PROFESSIONNELLE CONTINU	218.76	0.07	256.56	0.09	37.80	14.73
63511000	CFE	866.00	0.29	865.00	0.32	1.00	0.12
63512000	TAXES FONCIERES	4 791.00	1.58	4 720.00	1.73	71.00	1.50
63514000	TAXE SUR VÉHICULE DE SOCIÉTÉ	601.00	0.20	898.00	0.33	297.00	33.07
63582000	CARTE GRISE	422.00	0.14			422.00	
SALAIRES DU PERSONNEL		39 785.04	13.11	36 646.72	13.44	3 138.32	8.56
64110000	SALAIRES, APPOINTEMENTS	37 260.00	12.28	34 121.68	12.52	3 138.32	9.20
64140000	INDEMNITÉS ET AVANTAGES DIVERS	2 525.04	0.83	2 525.04	0.93		
CHARGES SOCIALES DU PERSONNEL		17 217.78	5.67	16 241.13	5.96	976.65	6.01
64510000	COTISATIONS À L'URSSAF	12 447.90	4.10	11 694.75	4.29	753.15	6.44
64520000	COTISATIONS AUX MUTUELLES	2 364.48	0.78	2 330.73	0.85	33.75	1.45
64530000	COTISATION CAISSES DE RETRAITE	2 405.40	0.79	2 215.65	0.81	189.75	8.56
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION		55 953.47	18.43	99 366.72	36.45	43 413.25	43.69
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE				0.05		0.05	100.00
75800000	PRODT DIVERS GESTION COURANTE			0.05	0.00	0.05	100.00
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		1.63		12.08		10.45	86.51
65800000	CHGE DIVERSE GESTION COURANTE	1.63	0.00	12.08	0.00	10.45	86.51
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS, TRANSFERTS DE CHARGES		2 525.04	0.83	2 525.04	0.93		
79100000	TRANSF CHARGES D'EXPLOITATION	2 525.04	0.83	2 525.04	0.93		
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS		14 664.00	4.83	11 763.67	4.31	2 900.33	24.65
68112000	DOT. AMORT. IMMOB CORPORELLES	14 664.00	4.83	11 763.67	4.31	2 900.33	24.65
DOTATIONS AUX PROVISIONS				10 055.00	3.69	10 055.00	100.00
68174000	DOTAT PROV CRÉANCES			10 055.00	3.69	10 055.00	100.00
RESULTAT D'EXPLOITATION		43 812.88	14.43	80 061.06	29.37	36 248.18	45.28
PRODUITS FINANCIERS		5.00		5.00			
76300000	REVENUS DES AUTRES CRÉANCES			5.00	0.00	5.00	100.00
76800000	AUTRES PRODUITS FINANCIERS	5.00	0.00			5.00	

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

		Exercice N 31/03/2022 12	% CA	Exercice N-1 31/03/2021 12	% CA	Ecart N / N-1 Euros	%
RESULTAT COURANT		43 817.88	14.44	80 066.06	29.37	36 248.18	45.27
PRODUITS EXCEPTIONNELS		110.84	0.04	9 129.85	3.35	9 019.01	98.79
77180000 AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS		110.84	0.04	9 129.85	3.35	9 019.01	98.79
CHARGES EXCEPTIONNELLES		493.22	0.16			493.22	
67120000 PÉNALITÉ, AMENDE FISC.PÉNALITÉ		45.00	0.01			45.00	
67180000 AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLE		448.22	0.15			448.22	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		382.38	0.13	9 129.85	3.35	9 512.23	104.19
IMPOT SUR LES BENEFICES		9 340.00	3.08	19 431.00	7.13	10 091.00	51.93
69500000 IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES		9 340.00	3.08	19 431.00	7.13	10 091.00	51.93
RESULTAT NET		34 095.50	11.23	69 764.91	25.59	35 669.41	51.13

ANALYSE DE VOTRE ENTREPRISE

BILAN	Exercice N 31/03/2022	12	Exercice N-1 31/03/2021	12
Immobilisations	80 362		66 851	
Stocks et en cours	1 190		1 460	
Créances	118 472		106 743	
Disponibilités	183 234		126 785	
Comptes de régularisation				
TOTAL DE L'ACTIF	383 257		301 839	
Capitaux propres (Dont résultat)	268 272		234 177	
Provisions risques et charges	34 096		69 765	
Dettes financières	5 283		5 085	
Dettes d'exploitation	109 702		62 577	
Comptes de régularisation				
TOTAL DU PASSIF	383 257		301 839	

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION	Exercice N 31/03/2022	12	Exercice N-1 31/03/2021	12
Ventes de marchandises	301 009		272 630	
Production de l'exercice	2 530			
Marge commerciale	264 348		234 740	
% CA Ventes de marchandises	87.82		86.10	
Marge brute de production	40 161		14 261	
% CA Production exercice	NS			
Marge brute globale	224 187		220 479	
% CA	73.86		80.87	
Valeur ajoutée	120 126		156 429	
% CA	39.58		57.38	
Excédent brut d'exploitation	55 953		99 367	
% CA	18.43		36.45	
Résultat courant	43 818		80 066	
% CA	14.44		29.37	
Résultat net	34 096		69 765	
% CA	11.23		25.59	

RATIOS	Exercice N 31/03/2022	12	Exercice N-1 31/03/2021	12
Rotation des stocks (en nombre de jours)	11.69		13.87	
Crédit moyen client (en nombre de jours)	105.89		121.68	
Crédit moyen fournisseur (en nombre de jours)	79.88		119.17	
Solvabilité à court terme	2.62		3.45	
Autonomie financière	2.33		3.46	

EQUILIBRE FINANCIER

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/03/2022	12 Nbj CA	31/03/2021	12 Nbj CA	Euros	%
FONDS DE ROULEMENT						
Capital et réserves	234 177	277.74	164 412	217.10	69 765	42.43
Résultat de l'exercice	34 096	40.44	69 765	92.12	35 669	51.13
Provisions réglementées et subventions						
CAPITAUX PROPRES	268 272	318.17	234 177	309.22	34 096	14.56
Provisions pour risques et charges						
Emprunts et dettes assimilées						
Groupes et associés	5 283	6.27	5 085	6.71	198	3.89
CAPITAUX PERMANENTS	273 555	324.44	239 262	315.94	34 293	14.33
Actif net immobilisé	80 362	95.31	66 851	88.27	13 511	20.21
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
FONDS DE ROULEMENT	193 193	229.13	172 411	227.66	20 782	12.05
BESOINS EN FONDS DE ROULEMENT						
Stocks et en cours	1 190	1.41	1 460	1.93	270	18.49
Créances clients et comptes rattachés	94 439	112.01	100 716	132.99	6 277	6.23
Autres créances	24 033	28.50	6 028	7.96	18 005	298.70
Comptes de régularisation						
ACTIF CIRCULANT	119 662	141.92	108 203	142.88	11 458	10.59
Fournisseurs et comptes rattachés	47 224	56.01	46 036	60.79	1 187	2.58
Autres dettes	62 479	74.10	16 541	21.84	45 938	277.73
Comptes de régularisation						
DETTES D'EXPLOITATION	109 702	130.11	62 577	82.63	47 125	75.31
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	9 960	11.81	45 626	60.25	35 667	78.17
Disponibilités	183 234	217.32	126 785	167.42	56 449	44.52
Concours bancaires courants						
TRESORERIE NETTE	183 234	217.32	126 785	167.42	56 449	44.52

CA18 - DETAIL DES CHARGES A PAYER

Désignation de l'entreprise : Société 1001 BUROS SAS

31/03/2022

Désignation de l'entreprise : Société 1001 BUROS SAS

31/03/2022

REGLES ET METHODES COMPTABLES**Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Formulaire obligatoire
Article 1586 ter à 1586 nonies du CGI

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

DECLARATION DE LA VALEUR AJOUTEE ET DES EFFECTIFS SALARIES
(ELEMENTS DE REPARTITION DE LA COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES)

Au titre de 2021

Dénomination de l'entreprise	Société 1001 BUROS SAS														
N° SIRET de l'établissement principal	7	5	0	9	4	6	6	5	9	0	0	0	1	8	
Adresse	N° 845														
	Voie	Chemin de Quinsonnas													
	Code postal	3	8	3	0	0									
	Commune	SEREZIN DE LA TOUR													
Code Activité	4	6	4	7	Z										
Activité	Commerce de détail de biens d'occasion														

A	Date	Signature
SEREZIN DE LA	30/06/2022	MEYNIER ROMAIN

I. GÉNÉRALITÉS

Période de référence (JJMMAAAA)	0	1	/	0	4	/	2	0	2	1	au	3	1	/	0	3	/	2	0	2	2
------------------------------------	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Date de cessation	W	W			/				/					
-------------------	---	---	--	--	---	--	--	--	---	--	--	--	--	--

II. MONTANT DE LA VALEUR AJOUTÉE

Valeur ajoutée	A2	184 669
Chiffre d'affaires de référence	A3	303 539
Chiffre d'affaires de référence du groupe	B6	

La charte du contribuable : des relations entre l'administration fiscale et le contribuable basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité.

Disponible sur www.impots.gouv.fr et auprès de votre service des Impôts

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n°2004-801 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.

SIREN 7 5 0 9 4 6 6 5 9

PAGE 2 / 2

III. RÉPARTITION DES SALARIÉS

A. LISTE DES ÉTABLISSEMENTS DE L'ENTREPRISE

1001 Buros / SIRET 75094665900018
30 Rue Montgolfier, 38090 Villefontaine
TVA : FR 51 750 946 659
06.82.85.68.09 / 1001buros@gmail.com

**DOCUMENT D'APPROBATION DES COMPTES
PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERAL DE LA SASU 1001 BUROS**

**SASU 1001 BUROS
845 CH DE QUINSONNAS
38300 SEREZIN DE LA TOUR
RCS VIENNE 750 946 659**

Le 15 septembre 2022

Je soussigné Romain MEYNIER agissant en tant que seul associé et Président Directeur General de la SASU 1001 BUROS a pris les décisions sur les points suivants :

- 1/ Approbation de l'exercice 2021 2022
- 2/ Affectation du résultat
- 3/ Rémunération de l'associé

1/APPROBATION DES COMPTES PREMIERE DECISION

L'associé unique après avoir pris connaissance des comptes et des résultats de la SASU 1001BUROS pour l'année 2021-2022 décide de procéder à l'approbation des comptes annuels ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

2/AFFECTATION DU RESULTAT DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2022 s'élevant à 34 095,50 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	34 095,50 euros
Affectation au compte « report à nouveau »	2 305,79 euros
Solde	31 789.71 euros

3/DISTRIBUTION DE DIVIDENDES TROISIEME DECISION

L'associé unique décide de s'affecté 130 000 euros brut en comme dividende. La répartition se fera comme suit :

- L'associé unique Romain MEYNIER décide d'affecté le solde précédent 31 789,71 euros en dividendes à l' associé unique de la SASU 1001 BUROS : ROMAIN MEYNIER
- Le résiduel des dividendes perçus pour atteindre 130 000 euros sera fait par prélèvement sur le poste « autres réserves » soit un montant 98 210,29 euros, conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée

prend acte du montant des dividendes qui ont été mis en distribution au titre des trois exercices précédents et celui du crédit d'impôt correspondant.

A titre de dividende global à l'associé unique 130 000,00 euros : Soit 8,66 euros par action

Les dividendes versés aux dirigeants et aux associés font l'objet d'un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 30 % composé de :

- 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu,
- 17,20 % au titre des prélèvements sociaux.

Le PFU sera prélevé par l'administration fiscale au 15 novembre 2022.

4/ REMUNERATION DE L'ASSOCIE / QUATRIEME DECISION

L'associé unique touche pour ses fonction de président directeur général de la SASU 1001 BUROS une rémunération de 2370 euros net avant impôt. Pas d'augmentation à l'issue de l'exercice comptable 2021-2022

Fait à serezin de la tour le 15 septembre 2022

Romain MEYNIER (L'associé unique)

1001 Buros / SIRET 75094065900018
30 Rue Mengotier, 38090 Villefontaine
TVA : FR 51 750 946 659
06.82.85.68.09 / 1001buros@gmail.com

1886-1887 - 1888-1889 - 1890-1891
1891-1892 - 1892-1893 - 1893-1894
1894-1895 - 1895-1896 - 1896-1897
1897-1898 - 1898-1899 - 1899-1900